



HAL
open science

Licence Arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts du spectacle. 2010, Université d'Artois. hceres-02036960

HAL Id: hceres-02036960

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036960v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015325
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : ARTS DU SPECTACLE

Appréciation générale :

La mention « Arts du spectacle » du domaine « Arts, lettres, langues » donne une bonne formation dans le domaine des arts de la scène ou de la formation. L'offre pédagogique est cohérente et propose des enseignements progressifs visant à la fois des connaissances théoriques et pratiques. Cette mention propose également des enseignements professionnalisés. Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants en licence permet aux étudiants d'évoluer progressivement. Elle propose un enseignement professionnalisé en s'appuyant sur le réseau culturel et artistique *d'Artoiscope*. Pour ce qui est du pilotage de la formation, bien que des indicateurs existent sur le taux de réussite ou sur la poursuite des études, ces enquêtes ne semblent pas directement utilisées pour améliorer la formation. Le taux d'abandon en L1 (32 %) reste important malgré le dispositif d'aide à la réussite mis en place en licence.

Les points les plus forts :

1-	La formation offre un enseignement progressif et aidant à la professionnalisation.
2-	L'accompagnement et le suivi pédagogique des étudiants.
3-	Une bonne connaissance de la population étudiante concernée.

Les points les plus faibles :

1-	L'aide à l'orientation en master n'est pas clairement affichée.
2-	Le dossier ne fait aucune mention d'un enseignement d'informatique quelle qu'en soit la forme, ce qui est pour le moins surprenant !
3-	

Recommandations :

Il conviendrait de :

- tenir compte des résultats des enquêtes pour améliorer la formation et aider à son pilotage,
- expliciter la façon dont sont évaluées les compétences transversales,
- compléter à l'avenir le dossier sur différents points et en particulier sur la question de la formation en informatique.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.